This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600090755W

50

SERMON

POUR LE

VENDREDI-SAINT,

PRONONCÉ

EN L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE SMYRNE,

L'AN 1644,

PAR LE P. SOPHRONIUS,

A Sancta Euphemia.

A PARIS,

Imprimé par E. DUVERGER.

M DCCC XXVII.

1262 f. 45

SERMON

POUR LE

VENDREDI-SAINT,

PRONONCÉ

EN L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE SMYRNE,

L'AN 1644,

PAR LE P. SOPHRONIUS,

A Sanctâ Euphemiâ.

A PARIS,

Chez PONTHIEU, Libraire,

au Palais-Royal.

M DCCC XXVII.

16 8 151
LIBRARY

PRÉFACE.

IL y a quelque temps qu'un émigré de la Grèce, passant par ici pour aller en Angleterre, d'où il devait le plus tôt possible se rendre en Colombie, nous communiqua le Sermon que nous offrons au Public. La chaleur et l'empressement avec lesquels ce Voyageur nous a engagés à copier son manuscrit nous persuadent qu'en sa longue traversée, depuis l'île d'Ormus jusqu'à Paris, il n'aura pas manqué de répandre le Sermon qu'il nous veut absolument faire connaître, et croyons par conséquent que les presses de différens pays l'auront déjà publié, ou vont le publier incessamment; malgré cela nous nous sommes proposés de donner à cet ouvrage, à notre tour, autant de publicité qu'il est en notre pouvoir.

Deux raisons nous y ont portés, les voici dans leur nudité.

Dans le Sermon du Père Sophronius *à Sanctâ Euphemiâ*, les pronoms personnels JE ou MOI ne se trouvent pas, si l'on veut bien excepter quelques textes, dans lesquels lesdits pronoms représentent l'Être suprême, le Seigneur et Dieu tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, *visibilium omnium et invisibilium*, qui daigne adresser sa parole adorable à l'homme sa créature. Nous avons cru que cette circonstance pourrait servir de soulagement à nos Prédicateurs et surtout aux jeunes d'entre eux. Nous leur donnons une preuve qu'ils n'ont pas besoin de recourir au secours du pronom personnel JE ou MOI pour recommander leurs sermons, qu'ils peuvent sans crainte du moindre inconvénient se passer du singulier de ce pronom et de sa protection, le laissant tout entier à l'Éternel seul, qui, à bien prendre la chose, est en effet le véritable Prédicateur, dont

les prédicateurs mortels sont les échos.

La seconde raison qui nous porte à publier ce Sermon est, qu'il peut servir d'avertissement salutaire aux Missionnaires, qui vont propager la vraie Religion chez différens peuples de notre globe. Ils apprendront deux choses en lisant ce Sermon. La première n'est utile qu'au petit nombre, à ceux qui ne veulent pas être étranglés bientôt après le Sermon dit. Ils verront comment il ne faut pas prêcher en Turquie. La seconde est d'une utilité très-étendue : ils n'ont qu'à apprendre par cœur le même Sermon et aller le prêcher en Turquie, ce ne saurait être que par un malheur extraordinaire que, deux ou trois heures après le Sermon dit, ils ne fussent pas ou étranglés ou empalés, ce qui à peu de chose près revient au même.

Le motif pour lequel Monsieur le Voyageur grec s'empresse à répandre ce même Sermon n'a rien de commun avec nos deux raisons ci-exposées. Il le

fait par haine contre les Turcs, dont il est mécontent. « Admirez la tolérance « turque, » dit-il en tirant de sa poche le manuscrit qu'il veut répandre ; « admi- « rez-la ! Figurez-vous : un Prédica- « teur catholique romain, un véritable « Cordelier, le père Sophronius *à Sanctâ* « *Euphemiâ* a été étranglé par ordre « du pacha Mustapha Al-Ribledek, pour « avoir prêché ce Sermon-ci dans une « petite église catholique romaine, tolé- « rée encore aujourd'hui en Turquie ; « mais ne considérez pas seulement la to- « lérance turque, faites attention aussi « à la nature et à la qualité des principes « qui ont réveillé et mis en action cette « tolérance philosophique et vous com- « prendrez quels gens sont les Turcs..... « Pour pouvoir vous en bien pénétrer, « tenez, copiez ce Sermon. »

Comme il ne veut pas être pris pour un calomniateur aux gages des princes grecs, il est pourvu aussi d'un *fac simile* d'une lettre que Robert Heskœfer

a écrite en 1644 à un de ses parens et amis qui demeurait alors à Constantinople. Notre Voyageur fait de suite valoir ce document. Robert était neveu de Simon Heskœfer, consul général hollandais dans les îles et ports de l'Empire Ottoman. Monsieur le consul Simon, quoiqu'aussi bon Luthérien qu'un Hollandais devait l'être en ce temps-là, s'amusait néanmoins à fréquenter les sermons du père Sophronius, et qui plus est, ne s'y endormait pas, quoique ces sermons fussent tous catholiques romains d'un bout à l'autre. Cette conduite du consul général choquait beaucoup les bons Luthériens hollandais; le choc fut ressenti à Amsterdam, à Rotterdam et à la Haye. Voici ce que Robert Heskœfer mande à son ami sur ce sujet: « Il faut espérer, dit-il, que le « scandale que mon oncle donne depuis « près de quatre ans aura enfin trouvé « son terme, car le Prédicateur catho- « lique Sophronius, son favori, a été

« étranglé vendredi passé à sept heures « du soir, c'est-à-dire, deux heures après « qu'il avait quitté la chaire, et quand il « y pensait le moins. C'est le pacha Mus- « tapha Al-Ribledek qui a fait ce plaisir « à la république de Hollande. » Ce Pacha musulman a pris le chemin le plus droit pour arriver à son but. Il voulait prémunir l'Empire Ottoman contre des principes qu'on ne doit y semer. Il disait clairement qu'il voulait bien tolérer les Chrétiens de toutes les couleurs, pourvu qu'ils eussent des principes ottomans.

SERMON

POUR LE

VENDREDI-SAINT.

Non enim judicans me scire aliquid inter vos, nisi Jesum-Christum, et hunc crucifixum.

Car je ne me suis rien estimé savoir entre vous, sinon Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié.

(Saint Paul l'apôtre, dans sa première Épître aux Corinthiens, chap. II, vers. 2.)

LA sainte Eglise de Dieu, en nous réunissant aujourd'hui dans cette enceinte sacrée, qu'elle destine au recueillement le plus intime de nos affections religieuses, veut qu'en ce jour nos ames ne se pénètrent que d'un seul objet (*a*); elle ne nous fait voir que Jésus-Christ,

(*a*) Le jour du vendredi-saint on dépouille les autels de leurs ornemens, on voile les images et les statues, on ne laisse voir qu'un crucifix.

et Jésus-Christ crucifié. Elle veut concentrer notre méditation sur un seul mystère de notre religion divine, sur un mystère qui nous frappe d'une sainte stupeur, et qui nous plonge dans cette profonde humilité que la créature ne peut jamais porter trop loin quand sa pensée se dirige vers son incompréhensible créateur et les impénétrables décrets du Très-Haut. La sainte Église nous montre Jésus-Christ en croix; Jésus-Christ qui a souffert sous Ponce-Pilate, qui est mort, qui a été mis au tombeau. Les temples de Dieu ne retentissent aujourd'hui que du récit des faits atroces qui accompagnèrent le meurtre de l'innocent, que des chants lugubres où sont racontées les merveilleuses prédictions des prophètes, l'acharnement et les cruautés inouies avec lesquelles ces prédictions s'accomplirent, les vertus adorables de la victime sans tache; sa patience, sa résignation, sa magnanimité, son pardon, notre confusion, nos regrets; la sainte Église enfin ne voit aujourd'hui que Jésus-Christ, et Jésus-Christ immolé sur la croix.

Lorsque, unis de cœur et d'ame à notre bonne mère la sainte Église, nous détachons notre pensée de tout ce qui pourrait l'occuper, pour la porter toute entière sur l'image qu'on présente à nos sens; lorsque nous voyons ce cadavre humain déchiré, ensanglanté, attaché à une croix sur laquelle nous savons qu'il est mort au milieu des plus ter-

ribles souffrances et à la suite des traitemens les plus ignominieux et les plus barbares, notre sensibilité en est douloureusement affectée, la compassion est sur le point de s'emparer de nous, nous sommes prêts à nous laisser aller aux sentimens les plus tendres, que réveille dans le chrétien la vue des maux énormes soufferts par un être de son espèce, par son prochain, par son frère; quand la foi divine vient arrêter l'élan de nos affections naturelles, pour nous élever à des méditations plus sublimes, plus importantes. La foi divine, cette lumière céleste que le Seigneur a allumée en nous ; notre sainte foi nous avertit que celui dont nous sommes sur le point de pleurer, de partager les souffrances, n'est pas un homme comme nous, qu'il n'est pas notre prochain, qu'il n'est pas notre frère, puisqu'il est cet immense et incompréhensible Créateur même, qui nous a tirés du néant et qui a fait ces innombrables merveilles qui composent et environnent notre existence; qu'il est ce Dieu unique et éternel que l'univers adore, dont l'univers est l'ouvrage, dont l'univers accomplit sans cesse l'irrésistible et immuable volonté; qu'il est ce Dieu terrible et tout-puissant qui, au moment même où il voulut faire expirer sur la croix la vie humaine qu'il avait un instant adoptée, ordonna à l'astre du jour de se couvrir de ténèbres, à la terre de trembler, aux morts de se ranimer et de quitter leurs

tombeaux, aux rochers de se fendre, et au voile du temple de se déchirer.

Éclairés par cette lumière bienfaisante de la foi, non-seulement nous démêlons la grossièreté de l'erreur où elle nous empêche de tomber, non-seulement nous ne prenons plus, comme nous l'aurions fait si nous avions été abandonnés à notre faible raison, la victime la plus innocente pour un criminel condamné au supplice suivant les règles de la justice humaine, pour un scélérat d'autant plus coupable que son châtiment a été plus rigoureux que celui des criminels exécutés avec lui; non- seulement notre sainte foi nous fait distinguer la réalité de l'apparence, mais elle nous dévoile aussi la cause du saint événement. Elle nous apprend que ce tout-puissant Seigneur, ce Dieu et souverain maître du ciel et de la terre, qui, revêtu de la nature humaine, mourut ignominieusement et dans les plus horribles douleurs sur la croix, souffrit et mourut pour nous, pour l'homme, sa créature, et pour assurer notre salut éternel.

Quelque étonnés que nous soyons en voyant par les yeux de notre sainte foi que ce Dieu tout-puissant, dont la seule volonté a suffi pour créer l'univers entier, dont la seule volonté suffirait pour l'anéantir en un instant, ou pour lui donner toute autre forme, a choisi, pour nous assurer le salut éternel, un moyen qui, suivant les idées

humaines, est si long, si pénible, et si avilissant; quelque étrange que paraisse à notre vue bornée cette détermination du souverain maître du ciel et de la terre, nous ne cherchons pas à en connaître les motifs. Dieu nous les a cachés : la connaissance de ces motifs ne nous est donc ni nécessaire, ni utile dans cette vie et sur le chemin de notre salut; si elle nous était nécessaire ou seulement utile pour nous sauver, le Seigneur infiniment miséricordieux ne nous eût pas laissés sans cette révélation. Soumettant donc notre faible intelligence aux dogmes de notre sainte foi, nous aimons mieux nous humilier devant un si grand miracle, adorant Dieu dans les mystères qu'il ne nous a pas révélés, que de faire des recherches téméraires sur les secrets du ciel, recherches qui seraient également et vaines et coupables, parce que nous sommes incapables de nous avancer par nous-mêmes dans la science des opérations de Dieu, et que la créature commet un crime toutes les fois qu'elle aspire à s'élever jusqu'au niveau de la divinité, en cherchant à savoir ce que Dieu seul veut connaître, ce qu'il s'est réservé à lui seul, ce qu'il refuse évidemment de nous révéler. Ce que Dieu a fait pour nous suffit sans doute pour que nous puissions recueillir le fruit de la rédemption, pour que les portes d'une bienheureuse éternité nous soient ouvertes; nous voulons donc contempler

seulement ce que la miséricorde infinie de Dieu a réellement fait; nous nous bornons à la considération des événemens réels qui se sont passés sous nos yeux, des événemens que Dieu a voulu nous faire voir et observer, et dont il nous a lui-même transmis le récit par ses saints évangiles.

Mais si Dieu a voulu nous montrer son fils sur la terre, revêtu de la nature humaine, s'il a voulu nous le montrer dans les plus affreux tourmens et livré à la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse, nous comprenons bien qu'il ne peut pas l'avoir fait pour que nous plaignions le sort du Sauveur, pour que nous versions des larmes au souvenir de ses souffrances; non, le fils éternel de Dieu, la seconde personne dans la très-sainte et très-incompréhensible Trinité; le Seigneur tout-puissant du ciel et de la terre, qui lui-même a voulu se charger de tous ces maux pour notre salut, n'a pas besoin de notre compassion, et il nous défend lui-même une stérile et inutile pitié : « Filles de Jérusalem, dit-il, ne pleurez pas sur moi. » C'est-à-dire : Vous qui avez le cœur fendre et compatissant, qui avez une disposition vertueuse à la pitié, ne pleurez pas sur moi; mon sort n'est pas déplorable. *An putas quia non possum rogare Patrem meum et exhibebit mihi modò plus quàm duodecim legiones angelorum?* dit-il à son disciple, qui ne voyait encore les choses que matériellement, pour lui

faire comprendre que s'il souffre, c'est qu'il veut souffrir. «Douze légions d'anges sont à mes ordres, dont un seul suffit pour exécuter mes volontés d'un bout de l'univers à l'autre.»

La compassion n'est pas compassion quand elle n'a pas pour base un vif désir de terminer ou d'adoucir par tous les moyens qui sont en notre pouvoir les maux qui affligent l'objet de notre pitié; et si tel est le caractère de la compassion, il est bien évident que la nôtre ne pourrait guère être utile au divin Sauveur, dix-sept siècles après la sanglante scène de ses souffrances. Quand tous les efforts de la compassion la plus active, au moment même de son martyre, quand une mer de larmes n'aurait pu apporter le moindre changement dans ce que sa volonté toute-puissante avait de toute éternité déterminé qu'il ferait et qu'il endurerait pendant sa vie terrestre, que pourrait y changer notre compassion aujourd'hui? de quelle utilité nos larmes lui seraient-elles, lorsque, là où il répandait son sang, il nous dit qu'il ne doit pas être l'objet de nos pleurs, et lorsqu'il nous indique lui-même quelle direction nous devons leur donner. « Que vos larmes soient des larmes de componction, dit-il; *Super vos ipsos flete, et super filios vestros.* Pleurez sur vous et sur vos enfans, voilà les objets qui ont besoin de votre compassion. »

Nous ne sommes pas sourds à ce divin aver-

tissement, il retentit dans nos ames avec toute la force que la grace du Seigneur lui donne. Nous entendons le Sauveur adoré, à l'heure où, traînant le fardeau de la croix, il arrose la terre de sa sueur et de son sang; nous l'entendons nous dire : Au moment où vous me repoussez de votre sein, au moment où vous m'outragez, où vous me maltraitez en violant ma loi, où vous forcez ma grace à vous abandonner, en ce moment-là pleurez sur votre destinée, car dès lors tous les malheurs fondent sur vous; vous êtes la proie de tous les genres de maux temporels et une éternité de désespoir vous attend. Au lieu donc de pleurer sans fruit sur les souffrances de notre Seigneur, nous allons contempler sa passion comme il nous la présente lui-même, quand il dit : *Super vos ipsos flete, et super filios vestros.* Nous allons y chercher une instruction dans le sens de la divine loi et pour notre salut éternel. Nous avons à considérer trois classes d'hommes qui ont pris part au sacrilège : les accusateurs du Seigneur, les juges qui l'ont condamné, et les exécuteurs de la sentence. Nous observerons dans les faits que le Seigneur a mis devant nos yeux combien est déplorable le sort de l'homme qui se sépare de son Dieu et que la grace divine abandonne. Ces observations nous affermiront de plus en plus dans la crainte du Seigneur, dans la crainte salutaire de perdre sa grace en

nous écartant de sa loi. Nous y puiserons un sentiment intime de la nécessité où nous sommes de faire tous nos efforts pour mériter et pour conserver cette grace divine, qui est l'unique source de notre félicité dans ce monde et dans l'autre, et dont l'absence est pour nous le comble de la détresse. Nous suivrons ces pieuses réflexions sous les auspices du Saint-Esprit, et avec le recueillement et l'attention qu'exige un objet d'une si haute importance.

QUAND nous jetons les yeux sur la passion de notre Seigneur et sur toute sa vie terrestre, nous voyons d'abord un miracle dont les conséquences ont été si précieuses pour le genre humain que nous ne saurions assez bénir et remercier la Providence divine qui daigna l'opérer. Ce miracle est que la connaissance de la vie et des actions de Jésus-Christ notre Seigneur se soit répandue dans le monde, qu'elle ait pu parvenir jusqu'à nous; car, suivant les déplorables circonstances du temps où notre divin Sauveur descendit du ciel pour prendre un moment la nature humaine, il devait naître, il devait vivre et mourir, sans que ni les chrétiens, ni les autres peuples de la terre en eussent au-

jourd'hui la moindre idée. Le monde entier était plongé dans l'idolâtrie la plus aveugle, la plus absurde; les ténèbres du faux culte et les vices qu'il entraîne avaient porté la corruption jusque dans le peuple élu. Le Seigneur, après lui avoir retiré sa grace, l'avait livré au pouvoir des païens, qui l'avaient asservi par le droit de la conquête. Au lieu de recourir à la pénitence, comme le faisaient leurs pères, toutes les fois que le Seigneur punissait leur défection de sa loi; au lieu d'implorer sa miséricorde pour en obtenir le pardon de leurs iniquités, les chefs de la nation juive ne pensaient qu'à conserver leur autorité en flattant les puissans idolâtres, et à gagner leur faveur par des complaisances serviles et coupables, en affectant une espèce de conformité de principes et de sentimens avec ceux de leurs conquérans et de leurs maîtres. La masse du peuple, attachée à ses grands, suivait leur exemple et se prêtait à toutes leurs volontés. La grace du Seigneur avait abandonné les enfans d'Israël; ils ne reconnurent pas le Sauveur, ils restèrent sourds à sa doctrine. Jésus-Christ, confondu dans les dernières classes du peuple, aurait subi le supplice ignominieux d'un criminel méprisable, et avec lui aurait péri la mémoire de son existence sur la terre. C'est la miséricorde de la Providence divine qui, opposant sa toute-puissance à la force des événemens et au torrent des choses humai-

nes, nous a conservé la connaissance et le souvenir de l'acte divin de notre rédemption. C'est à la miséricorde infinie de Dieu que le genre humain doit le bonheur d'avoir dans son sein une chrétienté, un foyer de véritables vertus et de saintes affections, un passage ouvert à tout vivant, pour arriver à une bienheureuse éternité, d'avoir un centre de foi divine sur cette terre, qui, sans le miracle que nous adorons, serait peut-être encore souillée partout du culte abominable des démons, et désolée par cette foule d'erreurs, de crimes et de calamités qui en sont les funestes résultats.

Mais si la sagesse infinie de l'Éternel a jugé nécessaire de rompre à cet égard l'enchaînement naturel des causes et des effets; si, anéantissant les obstacles immenses que les forces de l'homme seul n'auraient jamais pu vaincre, elle a voulu faire parvenir jusqu'à nous la connaissance du martyre du Sauveur, nous concevons bien que Dieu ne l'a fait ainsi que parce qu'il veut que pour notre édification nous puissions contempler tous les faits qui composent la passion de son divin Fils; et si nous négligeons cette contemplation le jour même que la sainte Église catholique la propose spécialement aux fidèles, nous négligerions un moyen puissant de faire notre salut éternel.

Éclairés par la lumière de la grace divine, nous

considérons d'abord la première partie du sacrifice sanglant du fils de Dieu. Nous consultons les saints Évangiles pour apprendre quels hommes se sont faits les accusateurs de leur Dieu. Qui a porté plainte contre Jésus-Christ? qui l'a mis en jugement? Le saint Évangile de Dieu nous indique quatre sortes d'hommes qui persécutèrent le Sauveur, depuis qu'il se montra publiquement dans le monde, et qui réussirent enfin à le faire saisir et cruellement massacrer: *Scribæ, Pharisæi, Seniores populi et principes Sacerdotum.* « Les Scribes, les Pharisiens, les Anciens du peuple, et les chefs de l'ordre sacerdotal. » C'était sans doute l'élite du peuple élu; ce qu'il y avait de plus distingué, de plus instruit, de plus respectable dans le peuple de Dieu; mais la grace du Seigneur les avait abandonnés.

Scribæ. Les Scribes, c'étaient des savans, des hommes qui possédaient la science des lois divines et humaines, qui instruisaient la nation, qui enseignaient la morale, qui la prêchaient dans les temples, et qui devaient mieux que tous leurs concitoyens savoir distinguer la vertu du vice et le bien du mal.

Pharisæi. Les Pharisiens étaient des hommes qui se faisaient remarquer par une austère vertu. Ils étaient surtout recommandables par le bon exemple qu'ils donnaient, en observant avec une constance et une exactitude inébranlables

toutes les pratiques religieuses, souvent très-sévères et très-pénibles, dont l'ancienne loi était hérissée. Dieu leur avait donné d'avance la connaissance du dogme de l'immortalité de nos ames, et des récompenses et des peines qui les attendent dans l'autre monde; dogme qui, confirmé dans la suite par la révélation du Sauveur, est devenu pour nous un article de foi.

Seniores populi. Les Anciens de la nation étaient cette même classe d'hommes qui dans Rome idolâtre portaient le vénérable nom de Pères. Ils étaient en effet les pères de la nation, instruits par l'âge et par l'expérience qui l'accompagne. Ils étaient les dépositaires de la sagesse nationale, propres à guider leurs concitoyens par leurs conseils, et à diriger vers le bien les nouveaux jets de la société humaine.

Principes Sacerdotum; les chefs de l'ordre sacerdotal. C'étaient des hommes d'une tribu ou famille que Dieu même avait choisie pour être la confidente de ses mystères jusqu'à la consommation des siècles. Dieu même les avait institués présidens, directeurs, tuteurs de son culte; ils étaient, par institution divine, médiateurs entre le ciel et la terre. C'étaient eux qui prescrivaient tous les rites religieux, et qui offraient au Seigneur les sacrifices de l'adoration de son peuple. Tout sacrifice expiatoire devait être offert par l'ordre sacerdotal, pour trouver grace devant le

Seigneur; personne, à l'exception de ces ministres de l'autel, ne pouvait porter la main à l'encensoir, sans s'attirer l'indignation de Dieu et une punition inévitable.

Or, cette élite si respectable et si sainte de la nation la plus sainte et la plus éclairée de la terre, de la nation qui seule avait la connaissance du vrai Dieu, et qui, instruite par Dieu même, était nécessairement la plus avancée dans la saine morale; ces pères du saint peuple de Dieu, quelle plainte portèrent-ils contre le Sauveur? Le saint Évangile nous dit qu'ils l'accusèrent d'un grand nombre de crimes; mais leur principale accusation nous est transmise en ces termes : *Hunc invenimus subvertentem gentem nostram et prohibentem tributa dare Cæsari, et dicentem se Christum Regem esse.* (LUCAS, XXIII, 2.) «Voici un homme que nous avons trouvé pervertissant notre nation, et empêchant de payer le tribut à César, et se disant Roi et le Christ.»

Nous ne demandons pas si cette accusation était bien ou mal fondée, car nous savons trop bien qu'elle ne pouvait qu'être fausse. Le Seigneur, souverain législateur de l'univers, qui était venu sur la terre pour la sanctifier, l'agneau sans tache ne pouvait être coupable; mais ses accusateurs, en le dénonçant, le croyaient-ils réellement criminel? étaient-ils de bonne foi dans leur accusation sacrilége? voilà ce qui peut être

l'objet de nos recherches; et sur ce point, la Sainte-Écriture nous rend le témoignage du contraire. *Consilium fecerunt ut Jesum dolo tenerent et occiderent.* (MATTHÆUS, XXVI, 4.) « Ils tinrent conseil ensemble pour trouver moyen de se saisir adroitement de Jésus et de le faire mourir. » Leur accusation était donc insidieuse, *dolo;* ils cherchèrent à s'en saisir insidieusement; car ils voyaient bien qu'on ne pouvait accuser comme séducteur du peuple, un homme qui déclarait partout qu'il n'était pas venu au monde pour dissoudre la loi, mais pour l'observer. *Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetas; non veni solvere, sed adimplere.* (MATTHÆUS, v. 7.) « Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi ou les prophètes; je ne suis pas venu les détruire, mais les accomplir. » Prêchant souvent en public dans les temples de plusieurs villes de son pays, comment aurait-il pu répandre la séduction, sans être réduit au silence dès la première tentative? Quand un homme conseille à ses concitoyens de donner à César ce qui appartient à César, en leur faisant en même temps comprendre que par là ils donneront à Dieu ce qui appartient à Dieu, parce que c'est Dieu qui fait les rois, peut-on dire qu'il défend de donner à César le tribut qui lui est dû? Celui qui engage les peuples à payer exactement le tribut à César ne peut pas être accusé de les en avoir détournés.

Un homme qui, opérant une foule de miracles bienfaisans, n'y cherche aucune vaine gloire; qui, au contraire, recommande partout le secret; qui, guérissant les lépreux, bien loin d'en accepter une récompense, leur enjoint d'aller de suite payer au prêtre le droit que la loi de Moïse lui destine pour la guérison d'un lépreux; qui, dans l'embarras où le met une populace inconsidérée, étonnée d'abord à la vue de tant de prodiges, explique à ces fanatiques que son règne n'est pas de ce monde, que sa destinée sur la terre est de souffrir et de mourir et non pas de régner; qui, fuyant une multitude importune qui dans son délire veut l'élever et en faire son roi, va se perdre dans les montagnes, se cacher dans le désert, peut-on l'accuser d'aspirer au trône?

Les accusateurs de Jésus, qui ne pouvaient ignorer tous ces faits, et qui le dénoncèrent néanmoins comme séducteur, comme rebelle, n'étaient donc pas de bonne foi; ils ne le mirent pas entre les mains de la justice pour être protégé par elle si on l'eût trouvé innocent, ou corrigé si on l'eût trouvé coupable. Leur intention était de s'en défaire adroitement, ils le destinaient à la mort; ils auraient pu le détruire par des moyens ingénieux et inaperçus, mais il était nécessaire de donner à leur assassinat bien prémédité une forme et une apparence légales, pour tromper le peuple, pour détruire

en même temps la bonne opinion qu'il pouvait avoir du Sauveur, pour consolider l'ascendant que ces chefs de la nation avaient sur la classe laborieuse du peuple, ascendant auquel la vie et la doctrine du Sauveur avaient porté atteinte. Or, pour mettre un homme légalement à mort, il fallait passer par le tribunal des païens, conquérans du pays, et devant ce tribunal il fallait dénoncer des crimes. Ne trouvant aucun crime à reprocher au Sauveur, ils se virent donc réduits à en inventer, à recourir au mensonge, et à chercher de faux témoins pour les appuyer. *Summi vero sacerdotes et omne concilium quærebant adversus Jesum testimonium, ut eum morti traderent, nec inveniebant, multi enim testimonium falsum dicebant adversus eum, et convenientia testimonia non erant.* (MARCUS, XIV, 55, 56.) « Les princes des prêtres et tout le conseil cherchaient des dépositions contre Jésus pour le faire mourir, et ils n'en trouvaient point; car plusieurs déposaient faussement contre lui, mais leurs dépositions ne s'accordaient pas. »

S'il est donc prouvé, par le témoignage du Saint-Esprit même, que les accusateurs du Fils de Dieu n'étaient point de bonne foi, qu'ils n'étaient aucunement persuadés eux-mêmes de la vérité des torts qu'ils lui imputaient, et qu'ils ne l'accusaient que parce qu'ils s'étaient proposé de l'immoler et parce que pour y parvenir il

fallait tromper le préfet romain, nous sommes naturellement conduits à rechercher les motifs qui portèrent les hommes les plus sages, les plus respectables de toute la nation de Dieu, à sévir ainsi contre le Sauveur. Qui put leur inspirer cette haine mortelle contre lui? *Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum summi Sacerdotes*, (MARCUS, XV, 10.) dit le saint Evangile en parlant du préfet romain Ponce-Pilate; « car il savait que c'était par envie que les princes des prêtres le lui avaient mis entre les mains. » Leur motif était donc l'abominable rage de l'envie. Mille faits détaillés dans les saints Évangiles nous apprennent que ce furent les vertus du Sauveur qui produisirent ce déplorable effet sur des cœurs que la grace du Sauveur avait abandonnés.

La morale de Jésus-Christ, ses miracles, ses bienfaits, ses vertus, l'innocence de sa vie, lui suscitèrent ces puissans et irréconciliables ennemis. C'était précisément parce qu'on ne pouvait lui reprocher aucun tort, parce que comme homme il était l'agneau sans tache, parce que sa morale et son exemple démasquaient les hypocrites, condamnaient leurs actions, parce que ses miracles éclipsaient un peu la haute considération dont jouissaient les prêtres juifs, qu'ils étaient si pressés de s'en défaire, pour ne pas perdre l'utilité temporelle qu'ils retiraient de leurs impostures. Lorsque le miracle de Lazare

ressuscité vint alarmer les chefs de l'ordre sacerdotal et les Pharisiens, Caïphe leur dit : *Vos nescitis quidquam, nec cogitatis, quia expedit vobis, ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat.* (JOANNES, XI, 49, 50.) «Vous n'y entendez rien (*a*) et vous ne considérez pas qu'il vous est avantageux qu'un seul homme meure pour le peuple, et que toute la Nation ne périsse point ; » ce qui veut dire : nous devons tuer cet homme si nous voulons conserver tranquillement notre crédit et l'empire que nous exerçons sur une multitude imbécille qui se laisse opprimer par nous; car le mot NATION, dans la bouche des gens que la grace de Dieu avait abandonnés, ne signifiait autre chose que leur parti, que le cercle étroit des hommes qui se trouvaient alors en possession de la force, de l'autorité publique, des richesses du pays et du privilége de maltraiter à leur gré le véritable peuple, cette classe laborieuse qui n'était à leur sens qu'une masse de bras et de pieds destinés à travailler pour eux et à jeûner pour le ciel. Comment l'hypocrite, que la grace de Dieu avait abandonné, comment aurait-il pu tolérer une morale qui établit qu'il faut obéir à la loi toute

(*a*) On peut dire que Caïphe lui-même n'y entendait rien ; mais ce n'était pas sa faute, la civilisation n'étant pas encore assez avancée pour que la chimie pût aider et protéger la politique.

entière et non pas l'observer seulement dans les points faciles, agréables, conformes à notre intérêt particulier, et la méconnaître lorsqu'elle contrarie nos passions, nos désirs illicites; une morale qui dit que celui qui transgresse la loi dans un seul point est aussi coupable que celui qui la transgresse toute entière; que celui-là seul sera grand dans le royaume des cieux, qui, chargé d'enseigner la loi, l'observe en même temps lui-même! Quelle morale insupportable pour l'orgueilleux, pour le vindicatif, pour l'homme jaloux de son rang et du pouvoir qu'il a et dont il abuse, qu'une morale qui prêche la douce fraternité, les égards mutuels, qui nous dit qu'il faut être affables, complaisans, d'un accès facile, toujours prompts à secourir quiconque a besoin de notre secours; une morale qui recommande le pardon des injures, l'oubli des offenses, la réconciliation cordiale; qui nous fait un devoir d'aimer nos ennemis, de faire du bien à ceux qui nous font du mal, et de prier Dieu pour ceux qui nous calomnient et nous persécutent! Le froid égoïste, que la grace du Seigneur ne protége pas, peut-il souffrir celui qui, par l'exemple de ses actions, enseigne qu'il faut prendre une part active aux malheurs de son prochain; que nous devons nous montrer patiens, tolérans, charitables, indulgens, magnanimes, non pas lorsque notre prochain satisfait

toutes nos volontés, tous nos caprices, car qu'est-il besoin alors de patience, d'indulgence et de magnanimité? mais lorsque notre prochain nous contrarie, qu'il nous offense, qu'il pèche, qu'il a le malheur de tomber dans le crime. Cette morale était naturellement pour les puissans de la nation juive que la grace du Seigneur avait abandonnés, une morale subversive du bon ordre, c'est-à-dire de l'ordre que dans leur aveuglement ils croyaient bon pour eux; de l'ordre qui livrait à leur merci la grande masse de la nation, qui les enrichissait des dépouilles du peuple et de la sueur des malheureux qui travaillent. Il fallait donc exterminer l'homme qui prêchait cette morale, avant qu'elle pût se propager et prendre racine; il fallait exterminer le Sauveur.

VOILA comment le cœur humain devient capable d'une rage injuste et féroce contre l'innocent quand la grace du Seigneur l'abandonne. Le terrible exemple des hommes les plus vénérables dans le peuple élu même nous apprend ce que nous ferions encore aujourd'hui, si nous avions le malheur de perdre la grace du Seigneur. Ne nous flattons pas que la science la plus étendue des lois divines et humaines, que les connaissances les plus profondes de la morale, que le rang le plus élevé dans l'ordre social, que la sagesse et l'expérience acquises par l'âge, que la sainteté

même de notre vocation puissent nous garantir de l'égarement et du crime, quand nous avons le malheur de perdre la grace de notre Dieu. Sans la grace du Seigneur l'abîme du péché est ouvert sous nos pieds. Les sciences, les lumières, au lieu de nous être utiles, ne servent qu'à nous aveugler par l'orgueil, ne servent qu'à étouffer la voix de nos consciences, qu'à nous endurcir. Dès que l'orgueil, ce père de tous les vices, aura pris possession de nous, il nous rendra capables de tous les crimes, il nous y entraînera même. Nous nous croirons au-dessus des autres hommes, nous aspirerons au premier rang en toutes choses et à quelque prix que ce soit, comme le firent les savans juifs et les pharisiens quand ils furent abandonnés de la grace du Seigneur. *Amant primos recubitus in cœnis*, dit le Sauveur en parlant d'eux, *et primas cathedras in synagogis et salutationes in foro et vocari ab hominibus rabbi! rabbi!* (MATTHÆUS, XXIII, 67.) « Ils aiment les premières places dans les festins, et les premières chaires dans les synagogues, ils aiment qu'on les salue dans les places publiques, et que les hommes les appellent maîtres. » Nous ne nous souviendrons plus que le Sauveur ajoute : *Vos autem nolite vocari rabbi, unus est enim magister vester Christus, omnes autem vos fratres estis.* (MATTHÆUS, XXIII, 8.) « Mais pour vous, ne désirez point qu'on vous appelle *rabbi*, parce que vous

n'avez qu'un seul maître, le Christ, et que vous êtes tous frères. » Nous oublierons ce précepte, et ce premier pas fait, le désir de dominer nous envahira, nous opprimerons tout ce qui n'aura pas la force de nous résister ou celle de nous opprimer nous-mêmes! Notre tyrannie égalera bientôt celle de ces misérables scribes et pharisiens, destitués de la grace du Seigneur, dont Jésus-Christ nous dit : *Alligant onera gravia et importabilia, et imponunt in humeros hominum, digito autem suo nolunt ea novere.* (MATTHÆUS, XXIII, 4.) « Ils lient des fardeaux pesans et insupportables, et les mettent sur les épaules des hommes, et ils ne veulent pas les remuer du bout des doigts. » Humbles et rampans devant les grands de la terre, altiers et insolens avec ceux que nous croirons au-dessous de nous, nous prêterons, pour nous élever, nos bras et nos talens aux projets tyranniques des premiers, et nous donnerons aux seconds pour lois nos caprices, pour sciences nos erreurs et nos préjugés, employant et la force et la ruse pour empêcher la vérité de faire des progrès parmi les hommes, ou pour éteindre entièrement sa bienfaisante lumière.

Serons-nous destinés à l'instruction des fidèles dans les temples ou ailleurs, nous mêlerons à la morale de Dieu une autre morale de notre invention ; nous voudrons même nous occuper des choses du monde. En vain Jésus-Christ a-t-il en

seigné : *Qui a semetipso loquitur, gloriam propriam quærit ; qui autem quærit gloriam ejus, qui misit eum, hic verax est, et injustitia in illo non est.* (JOANNES, VII, 18.) « Celui qui parle de son propre mouvement cherche sa propre gloire, mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé est véridique, et il n'y a point en lui d'injustice. » Dans nos discours, nous ne chercherons qu'à briller ; ils seront artistement accommodés à nos vues profanes, et n'auront rien de cette onction touchante que la grace du Seigneur et l'intime conviction de la vérité des doctrines que nous professons répandent sur l'éloquence d'un cœur innocent et pur. Non-seulement nos actions donneront un démenti scandaleux aux préceptes évangéliques que nous serons parfois obligés d'exposer, mais encore les plus saintes leçons du Sauveur sortiront de nos bouches, dépouillées de ce caractère de dilection et de charité qui leur fait trouver facilement le chemin des cœurs. Notre ton de hauteur et de suffisance glacera nos auditeurs et leur inspirera de la répugnance pour les saints principes. Nous n'enseignerons pas avec l'humilité qui convient à un faible organe de la loi, placé par la grace du divin législateur au dernier rang des serviteurs de ses serviteurs, destiné à prononcer devant l'assemblée des fidèles les éternelles vérités et la morale de Jésus-Christ, pour l'édification de ses audi-

teurs aussi bien que pour sa propre édification. Nous nous croirons des êtres supérieurs à ceux que nous devons humblement servir en leur donnant gratuitement la science que nous avons gratuitement reçue; nous oserons leur commander, nous irons même jusqu'à les injurier, jusqu'à jouer les fanatiques, pour les égarer; car notre célébrité, le suffrage des puissans, notre autorité et considération, notre avancement, notre lucre étant le véritable but que nous nous proposerons dans tous nos sermons, nous ne serons scrupuleux sur la nature de nos assertions qu'autant que cela nous paraîtra nécessaire pour bien cacher et déguiser nos vues secrètes.

Nos desseins cachés nous rempliront d'intolérance; non pas de cette sainte intolérance qui offre ses larmes au Tout-Puissant pour la conversion des incrédules et du pécheur; notre intolérance sera une jalousie de métier, une arrogance de monopoleur privilégié, un effet de notre criminelle envie, elle sera haineuse et cruelle. Les plus sublimes vérités, la plus saine doctrine dans la bouche d'un autre, quand elles ne seconderont pas nos vues secrètes et nos perverses intentions, la vertu la plus pure et la plus aimable, qui jetera de l'ombre sur nos discours, sur nos actions, donneront l'éveil à la persécution la plus sanguinaire, et nous feront tramer impitoyablement la ruine du juste.

Au lieu de reconnaître avec plaisir dans notre prochain un mérite supérieur au nôtre, au lieu de louer le Seigneur de ce qu'il daigne nous mettre devant les yeux un modèle qui approche plus que nous de la perfection évangélique, au lieu d'aimer, de cultiver, d'honorer ce modèle, la vertu d'autrui portera le désespoir dans nos cœurs, le fiel de notre envie se débordera sur elle, nous la calomnierons, nous la décréditerons, nous lui donnerons des ridicules, nous lui tendrons des piéges, nous la persécuterons partout, nous travaillerons jour et nuit à son extermination.

(Ici le Prédicateur se prosterne subitement, et tendant ses bras vers l'image du Sauveur crucifié, il continue ainsi :)

Hélas ! Sauveur miséricordieux, hélas!... nous l'avons fait..... il n'est que trop vrai!.... Hélas ! nos pères en ont ainsi agi contre toi, ô divin bienfaiteur du genre humain !..... contre toi, ô notre doux Rédempteur !

(Le prédicateur se lève pour que son geste ait plus de liberté et soit plus visible.)

Pénétrés d'horreur et de confusion au souvenir de cette atrocité sacrilége dont notre nature est capable, nous te supplions, Seigneur, de faire descendre ta très-sainte bénédiction sur la tendre émotion que ta grace a fait naître en nos cœurs, pour qu'elle nous profite sur le chemin de notre

salut, et nous préserve du malheur de nous écarter jamais de ta loi.

Nous allons maintenant considérer par qui la sentence de mort fut portée contre le Sauveur. Quels furent ses juges? Comment s'y prirent-ils pour juger le Sauveur? La Sainte-Écriture nous indique deux espèces de juges, les juges nationaux, qui étaient des hommes du peuple élu, et le préteur Pilate, le juge idolâtre. Les juges du peuple de Dieu pouvaient bien décider entre eux qu'un homme avait, à leur avis, mérité la mort; mais il ne leur était pas permis de faire exécuter la sentence sans l'aveu du préfet romain, qui était alors Pontius Pilatus. La puissance du juge idolâtre, au contraire, n'était pas plus limitée que celle d'un conquérant absolu; il pouvait confirmer la sentence nationale ou l'annuler; il pouvait lui-même juger, acquitter, condamner, exécuter, sans avoir pour cela d'autres règles à suivre que celles que dictaient l'intérêt et le bon plaisir des puissans de Rome, leur politique et leurs caprices.

Les juges du Sauveur, dans le peuple élu, furent ses accusateurs mêmes, les scribes, ou savans docteurs, les anciens de la nation, les chefs de l'ordre sacerdotal; et dans ces trois classes d'hommes se trouvaient plusieurs pharisiens.

Si nous considérons la qualité des personnes

qui composaient ce tribunal, il nous est impossible d'en imaginer un qui soit plus vénérable, qui inspire plus de confiance, qui promette une justice plus religieuse; et il eût été en effet le plus saint tribunal de la terre, si ses membres n'eussent pas été privés de la grace de Dieu; mais hélas! c'étaient ces mêmes hommes que l'enfer avait infectés du fiel de la plus virulente envie; ces mêmes hommes qui avaient persécuté le Sauveur depuis qu'ils l'avaient aperçu; qui n'avaient jamais laissé échapper l'occasion de lui tendre des piéges; qui, plus d'une fois, dans des accès de haine, s'étaient déjà armés de pierres pour le lapider, et qui depuis long-temps avaient irrévocablement résolu sa perte. Ceux qui l'avaient accusé avec tant de malice et d'acharnement furent donc aussi ses juges..... juges iniques et féroces, qui d'un commun accord lancèrent contre lui l'anathème et l'arrêt de mort. *Omnes condemnaverunt eum esse reum mortis.* (MARCUS, XIV, 64.) « Tous le condamnèrent comme ayant mérité la mort. » Cependant les saints Évangiles nous présentent spécialement trois hommes très remarquables qui intervinrent dans ce jugement comme principaux acteurs. Les pontifes Annas et Caïphe et le roi Hérode étaient à la tête des juges légitimes qui devaient prononcer avant la décision définitive du préfet idolâtre. Nous allons, pour

notre instruction, rechercher de quelle manière ces trois illustres et respectables personnes traitèrent le fils de Dieu accusé.

Annas, vénérable pontife du vrai Dieu, était apparemment curieux de voir cette victime importante avant que son sang coulât. Il voulait connaître personnellement un homme si extraordinaire et si digne de l'envie des grands et de sa propre envie. Les barbares qui traînaient leur proie ignominieusement garottée, l'amenèrent donc chez ce beau-père de Caïphe par pure complaisance, et seulement pour lui faire leur cour, car il n'était pas en fonction cette année, et l'événement prouve aussi que, dès que sa curiosité fut satisfaite, il ne s'occupa plus de l'accusé. Par bienséance, ou pour la forme, afin de montrer son autorité et peut-être dans l'attente de quelque réponse singulière, piquante, ou même de quelque prodige, il le questionne un peu sur ses disciples et sur sa doctrine; mais le Seigneur ne répondant pas suivant le goût de ce pontife du Dieu d'Israël, et ne l'amusant pas de suite par quelque miracle, il s'en ennuie bientôt; il ne se donne pas la peine d'entrer dans des recherches exactes, scrupuleuses, régulières; il ne veut plus s'en mêler; et pour récompenser les misérables qui le lui ont amené, sans qu'il lui en coûtât rien, il leur permet le plaisir barbare et sacrilége de maltraiter cruellement le Sauveur sous ses yeux mêmes.

Sans adoucir les liens qui serrent douloureusement les membres sacrés du divin agneau sans tache, il l'envoie à son gendre Caïphe, qui cette année-là occupait la place de premier pontife devant le Seigneur. « Bientôt nous en serons quittes pour la peur, se sera-t-il dit en lui-même, laissons faire Caïphe, c'est un homme de talent, il fera bien; il y a long-temps qu'il a entrevu la nécessité où nous sommes de nous défaire au plus net et avec éclat de ce gueux turbulent, si nous ne voulons pas tomber nous-mêmes; laissons Caïphe, il ne lui échappera pas; » et le suc-Satanistifia pleinement la confiance déicide que son pontife avait en son gendre Caïphe. Le grand de sa Caïphe avait beaucoup d'ascendant sur poc de la nation, non-seulement par l'importance de sa haute dignité, mais aussi par ses lumen Politiques et diplomatiques, et par son prono sur la bonne cause des méchans, des oppresseurs et des trompeurs. Après l'effrayant miracle de la résurrection de Lazare, le pontife Caïphe n'avait pas seulement entrevu mieux que tout autre combien la vraie vertu fait de tort aux complots des pervers; il n'avait pas seulement ouvert les yeux à ses compagnons de méchanceté noirceur prouvant qu'il fallait exterminer promptement Jésus-Christ; mais il est à présumer que ce fut à lui qu'ils durent l'heureuse idée, le conseil sage et lumineux d'exterminer également

loyalement (et voici la loyauté de Satan), il s'en rapporte à cette vénérable élite de savans et de chefs de la nation qui ne voient que par ses yeux, et qui n'agissent que par sa secrète impulsion; c'est à ceux qu'il a instruits qu'il demande conseil; c'est à ceux dont la volonté a été depuis long-temps asservie et enchaînée par sa perfide éloquence qu'il laisse la liberté de prononcer sur la vie de l'accusé, si bien convaincu de ses torts, comme nous l'avons vu, et d'entraîner, par leur exemple, toute cette multitude inerte et stupide, qui devait pour la forme concourir à la sentence, et qui y concourt effectivement, comme elle va à la bataille, sans savoir pourquoi. *Blasphemavit,* dit l'équitable pontife, *quid adhuc egemus testibus? Ecce nunc audistis blasphemiam, quid vobis videtur?* (MATTHÆUS, XXVI, 65, 66.) « Il a blasphémé, qu'avons-nous plus besoin de témoins? Vous venez vous-même de l'entendre blasphémer; que vous en semble-t-il? » Ce qui signifie: Courage, mes amis, souvenez-vous de ce que je vous ai dit: frappez, ne craignez rien; nous avons assez avili la multitude, elle est assez barbare et stupide pour que nous puissions être sûrs que toute cette masse, qui ne sait et qui n'ose penser par elle-même, sera l'écho fidèle de toutes vos opinions, de tous vos jugemens. Et en effet, il ne se trouva personne qui osât dire: « Il y a grande apparence, il est presque certain que

l'accusé est réellement ce qu'il dit être; constatons ses miracles, examinons scrupuleusement sa naissance, sa vie, sa doctrine, procédons avec toute la délicatesse que la justice exige, et avec cette bonne foi sans laquelle on ne saurait jamais trouver la vérité. » Non, tous, d'un commun accord, prononcèrent aussitôt la sentence que leur avait dictée leur sage grand-pontife, l'extermination du juste.... *Reus est mortis.* (MATTHÆUS, XXVI, 66.) « Il mérite la mort. »

Hérode, dont le juif Josèphe nous a transmis l'histoire, était alors souverain de la Galilée; il était donc dans cette contrée le légitime représentant de Dieu même, de Dieu qui lui avait mis en main le sceptre héréditaire pour régner sur les habitans de ce pays et pour travailler à leur bonheur; c'était donc sous tous les rapports un mortel très-respectable; mais comme il avait perdu la grace de Dieu par ses liaisons avec les idolâtres, ses actions ne pouvaient plus répondre à la haute dignité de sa vocation. Il était naturellement devenu comme un idolâtre ou un mahométan (*a*), esclave du monde, de la chair et du démon, et il ne s'occupait jamais à remplir sa véritable destination. La Sainte-Écriture, en nous parlant de lui à propos de la passion de Notre-Seigneur,

(*a*) Ce dernier mot explique peut-être et la colère du pacha et la mort violente du prédicateur : *Reus est mortis.* (*Note de l'éditeur.*)

nous dit : *Herodes autem, viso Jesu, gavisus est valde; erat enim cupiens ex multo tempore videre eum, eo quod audierat multa de eo, et sperabat signum aliquod videre ab eo fieri.* (LUCAS, XXIII, 8.) « Hérode eut une grande joie de voir Jésus; car il y avait long-temps qu'il souhaitait de le voir, parce qu'il avait entendu dire beaucoup de choses de lui, et qu'il espérait de lui voir faire quelque miracle. » Nous en pouvons donc conclure que c'était un prince enjoué, vif, insouciant, galant, étourdi, en un mot, ce que l'idolâtre appelle un homme charmant. Il avait donné une preuve éclatante de sa profonde soumission aux régulatrices du bon ton, lorsque, sans hésiter un moment, il avait fait à sa tendre épouse la galanterie de la tête du saint précurseur, que cette dame avait tant désirée, et qu'elle daigna accepter avec bonté quand elle se la vit présenter avec grace sur un plat d'or élégamment ciselé.

Hérode reçut le Sauveur selon les strictes règles du bon ton, avec ce mépris profond et manifeste que l'idolâtre croit devoir à un homme du peuple, au fils d'un charpentier, d'un misérable qui n'est qu'utile; mais ce mépris que le pécheur témoigne aux gens qui travaillent est ordinairement riant et gai, c'est-à-dire qu'il est ouvert et insolent, comme le bon ton de la méchanceté l'exige. Un seigneur comme Hérode, dépouillé de la grace de Dieu, pouvait se pro-

mettre beaucoup de plaisir pendant son déjeûner du divertissement que lui procurait le préteur romain en lui envoyant le divin accusé: il pouvait tout à son aise voir et faire voir à ses dames la figure d'un misérable qui avait fait tant parler de lui, et il ne doutait pas que ce fourbe attrapé, dans l'espoir d'obtenir sa grace ou de voir alléger son sort, ne lui apprêtât à rire, en faisant le bouffon, en débitant quelques réponses plates, quelques réparties absurdes, grossières, quelques sentences burlesques, ou en l'amusant par quelque mauvais tour d'adresse que la populace appelle miracle; mais comme le Sauveur ne fit rien de tout cela, et que les docteurs, les anciens et les chefs de l'ordre sacerdotal qui étaient accourus pour ne pas laisser échapper leur proie entre les mains d'un prince fainéant et léger traitaient la chose trop sérieusement, qu'ils accusaient trop opiniâtrément le Sauveur et voulaient seulement en venir à une conclusion conforme à leur plan, l'affaire commença à devenir ennuyeuse pour Hérode et pour ses courtisans. Les beaux esprits épuisèrent bientôt sur ce sujet tous leurs sarcasmes et toutes leurs plaisanteries; et après avoir habillé le Sauveur d'une robe blanche, pour en faire la risée de toute la ville, on le renvoya à Pilate. Qu'avait-on besoin de perdre son temps avec ces misères? Il ne s'agit que d'un rustre, pourquoi s'en embarrasser? Il y

a une procédure, il y a des tribunaux, des gens payés pour cela ; ils feront comme ils l'entendront : c'est leur affaire.

Enfin, le juge en dernier ressort était le préteur romain, était Ponce Pilate, le bras droit du Conquérant, magistrat investi d'une puissance sans bornes. Il décidait sans appel, il pouvait, comme il le dit lui-même, crucifier l'accusé, ou l'acquitter, et c'est Dieu lui-même qui lui avait donné ce grand pouvoir, comme Jésus-Christ l'atteste par ces mots : *Non haberes potestatem adversum me ullam, nisi tibi datum esset desuper.* (JOANNES, XIX, 11.) « Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi, s'il ne vous avait été donné d'en-haut. » Or, ce magistrat suprême et vénérable, dépourvu de la grace de Dieu, quel usage fit-il du pouvoir que Dieu lui avait confié sur la terre? comment agit-il avec le Sauveur? Il le trouve innocent; il est persuadé que Jésus-Christ est juste ; il le dit à la face de l'univers ; il sait qu'on le lui a livré par pure envie. C'est peu : Dieu même l'avertit, par des visions nocturnes qu'il envoie à sa femme, de ne pas tremper dans cet infernal complot contre le juste; mais un homme privé de la grace du Seigneur obéira-t-il à sa propre conviction et à l'avertissement céleste? Non. Il n'écoute ni la voix de sa conscience, ni l'avertissement du ciel ; il commence par une iniquité,

mettre, s'avançant de crime en crime, il finit par le du plus lâche, par la plus atroce des injustices : il rom-envoie le Sauveur à Hérode! à Hérode! Lui qui n'avait besoin de personne pour décider lui, dont un seul mot, prononcé avec fermeté, aurait suffi pour faire trembler les scélérats, pour terrasser tous les persécuteurs de l'innocent, du juste! lui, dont la décision était définitive et souveraine! lui, qui avait déjà en son pouvoir celui dont l'innocence lui était démontrée, et qui, après avoir été chez Hérode, devait nécessairement revenir à lui, comme il le savait bien, puisque lui seul pouvait prononcer sur le sort de l'accusé!.... il l'envoie à Hérode! il livre l'innocent, le juste à une nouvelle prostitution, au hasard des événemens; il l'expose à de nouveaux complots, à de nouvelles insultes; il prolonge ses souffrances! Au lieu de rompre sur-le-champ les chaînes qui serrent l'innocent; au lieu de le dédommager par tous les agrémens de la vie du mal qu'il a déjà souffert, et de le lui faire oublier par une riche compensation de douceurs; au lieu de sévir contre la calomnie et l'iniquité des accusateurs, il laisse la victime innocente et juste dans les fers; il la laisse entre les mains de ses oppresseurs et à la merci d'exécuteurs abrutis et barbares qui se plaisent à maltraiter leur proie; il l'envoie à un Hérode, sans savoir en quel état elle reviendra devant son tribunal.

Hérode n'ayant pas condamné l'accusé, P[illegible]ate a la faiblesse de se prévaloir de cette cir[illegible]indi-constance, comme d'un moyen de donner du [illegible]vé poids à sa première déclaration. Quelle bassesse et quelle pusillanimité ho[illegible]nteuse dans un juge suprême, que sa consci[illegible]ence et sa conviction devaient seules déci[illegible]der! mais il n'est plus maître de lui-même. [illegible] Il pousse plus loin cette timidité criminel[illegible] qui encourage la haine des méchans [illegible]; il oublie tout-à-fait sa haute dignité; il met [illegible] celui qu'il avait solennellement déclaré innocent et juste, auquel il ne pouvait trouver aucune faute, il le met de niveau avec un criminel convaincu et condamné; il offre de relâcher ou Jésus-Christ notre Sauveur, ou Barabbas le criminel, le séditieux, l'assassin. Ah! juste ciel, quelle honte! quel avilissement de la plus haute dignité de l'homme, de celle où il est placé pour être l'organe de la justice!..... Quel blasphème!..... relâcher?..... comment relâcher l'innocent, le juste? N'est-il pas libre par lui-même? L'innocent, le juste ne saurait être détenu sans violence, sans crime. Au lieu de dire: « Jevous relâche Barabbas, parce que Rome veut bien avoir cette complaisance pour vos coutumes; quant à Jésus-Christ, vous me répondrez de l'iniquité dont vous vous êtes rendus coupables à son égard; » au lieu de ce langage d'un juge souverain qui ne sait pas trahir sa conscience,

mettre, ? du plus préteur s'abaisse jusqu'à respecter la rage romaine aveugle des méchans par cette infâme proposition : *Quem vultis dimittam vobis, Barabbam* vait *an Jesum qui dicitur Christus?* (MATTHÆUS, XXVII, 17.) « Lequel voulez-vous que je vous re- lâche de Barabbas ou de Jésus qui est appelé Christ ? » c'est-à-dire, ordonne-moi de choisir qu'un assassin, un criminel convaincu soit rendu à la société, afin que l'innocent, le juste, le bon, le bienfaisant, le sage puisse être massacré par mes bourreaux, je vous servirai. Une action aussi lâche du préteur romain devait nécessairement affermir encore davantage les ennemis du Sauveur dans leur injuste et cruelle persécution. Les chefs de l'ordre sacerdotal et les anciens n'hésitèrent plus un moment à persuader au peuple de demander Barabbas et de perdre Jésus. Et le peuple, qui naguère l'avait suivi partout avec admiration, qui avait été témoin de sa vie innocente et exemplaire, qui avait vu ses miracles, qui avait reçu ses bienfaits, qui avait voulu l'élever sur le trône, l'abandonna dans cette extrémité, et demanda Barabbas..... demanda Barabbas !

(A cet endroit l'orateur fait une pause.)

Le juge romain s'étant ainsi égaré dans le chemin de l'iniquité, voyons à quel expédient il eut recours pour apaiser le bourreau intérieur qui sans doute le torturait. Semblable à un malheureux qui a tout-à-fait perdu la lumière de la rai-

son, il offre de châtier le Sauveur! Quelle indignité! comment peut-il châtier celui qu'il a trouvé innocent? comment châtier le juste? comment châtier? Hélas! il le fait effectivement..... non châtier.... car nous ne pouvons, sans frémir d'horreur, prononcer ce mot, qui devient sacrilége quand on l'applique au divin agneau sans tache..... il le fait inhumainement martyriser! Ce martyre, qu'il inflige à celui qu'il reconnaît juste, pour satisfaire des scélérats qui le haïssent à cause de ses vertus, est une cruelle flagellation, un tourment qu'aucune langue ne saurait expliquer, que l'entendement humain ne peut comprendre, dont celui-là seul peut se faire une idée qui en a fait la funeste et terrible expérience; un tourment en comparaison duquel la mort est une douceur.

Après cet éclatant triomphe de leur cabale, les méchans, les tigres altérés de sang ne pouvaient plus douter qu'un mot de menace n'achèverait de mettre leur lâche préfet d'accord avec eux. *Si hunc dimittis,* lui disent-ils, *non es amicus Cœsaris, omnis enim qui se regem facit, contradicit Cæsari.* (JOANNES, XIX, 12.) «Si vous délivrez cet homme, vous n'êtes point ami de César; car quiconque se fait roi se déclare contre César.» Une aussi faible objection devait-elle ébranler un puissant satrape, à qui chaque jour offrait assez d'occasions de prouver à son maître son

attachement et son zèle? il avait en main la déclaration solennelle et souvent répétée de l'accusé, que son règne n'était pas de ce monde, et l'évidence des faits prouvait assez la vérité de cette déclaration, puisqu'en ce moment même la victime se trouvait dans un délaissement total et bien pitoyable. Il devait donc, au lieu de retirer sa protection au juste, reprocher aux méchans leur irrévérence envers César, son maître et le leur, qu'ils supposaient follement jaloux de sa grandeur, vindicatif, injuste, cruel. Mais le juge romain, que la grace du Seigneur ne soutenait pas, abandonné à lui-même, avait dépouillé tout sentiment de dignité; il était sans énergie. Devant ce souffle populaire les colonnes du temple de la justice s'écroulent; son trône n'est plus l'asile de l'innocence; le juste n'y est plus à l'abri de l'injuste persécution, il doit périr; la justice laisse échapper de sa main la balance, et le glaive terrible dont elle reste armée n'est plus qu'un instrument de terreur pour la vertu; le crime s'en sert arbitrairement contre la probité, qu'il abhorre. *Tradidit Jesum voluntati eorum.* (LUCAS, XXIII, 25.) « Le souverain juge abandonna Jésus à la volonté de ses ennemis. »

(Autre pause.)

VOILA donc comment de la cime des grandeurs humaines et de ces dignités que Dieu même nous a conférées, nous tombons dans la

nasse de Satan, nous devenons ses dupes et les instrumens de sa malice, dès que nous nous détachons de la grace du Seigneur, notre unique soutien. Pasteurs des fidèles, successeurs des apôtres, appelés de Dieu au gouvernement de son Église, vicaires de Jésus-Christ sur la terre, la mitre ou la tiare en tête, nous devenons, sans la grace de Dieu, des vases de toute iniquité; il n'y a aucune scélératesse dont nous ne soyons capables.

Au lieu d'être tout entiers à Dieu, nous nous donnerons tout entiers au monde; et comme nous ne serons pas avec Dieu, nous serons (Jésus-Christ, l'éternelle vérité, nous en prévient), nous serons contre Dieu. *Qui non est mecum contra me est.* (MATTHÆUS, XII, 30.) « Celui qui n'est point avec moi est contre moi. » Nous serons les ennemis de Dieu! Triste et déplorable sort, mais sort inévitable, puisque le Seigneur nous l'annonce positivement. Nous saurons bien que le Sauveur dit : *Estote perfecti sicut et pater vester cœlestis perfectus est* (MATTHÆUS, V, 48.); « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait; » mais comme nous serons ses ennemis, nous ferons tous nos efforts pour être imparfaits, et nous monterons d'imperfection en imperfection jusqu'au comble de la perversité... Nous saurons bien que le Sauveur nous dit sans cesse : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde* (MATTHÆUS, XI, 29.);

« Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur; » mais comme nous serons ses ennemis nous irons apprendre à l'école de Satan, nous apprendrons parfaitement à être durs, colères, hautains, impérieux, vindicatifs, cruels. Nous saurons bien que le Seigneur nous dit sans cesse : *Nolite solliciti esse dicentes : quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur? hæc enim omnia gentes inquirunt* (MATTHÆUS, VI, 31, 32.); « Ne vous inquiétez point en disant : que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous? comme font les païens qui recherchent toutes ces choses; » mais comme nous serons ses ennemis, nous ferons exactement ce que font les païens. Tous nos soins seront dirigés vers notre sensualité, vers notre orgueil, vers notre mollesse. La sagesse éternelle, qui connaît le mal dans son germe, nous dit : *Attendite vobis ne forte graventur corda vestra in crapula et ebrietate et curis hujus vitæ*, (LUCAS, XXI, 34.) « Prenez garde à vous de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du vin et par les inquiétudes de cette vie, » et nous donnerons tête baissée dans tous les soins du monde. Nous nous mêlerons de toutes les affaires du siècle, pour nous élever; nous ne mangerons pas pour vivre; les mets les plus recherchés pourront seuls nous satisfaire; nos vins nous

viendront des contrées les plus lointaines; les liqueurs les plus voluptueuses inonderont nos tables. Nous ne nous habillerons pas pour nous conformer à un usage impérieux et pour résister aux intempéries des saisons; non, l'habillement sera pour nous le moyen de paraître plus que nous ne sommes; la parure sera une affaire d'importance; nous aimerons la magnificence des habits, les distinctions et les décorations mondaines; il nous faudra de brillans équipages, un grand train de domestiques inutiles; et, pour nous loger, il nous faudra de superbes palais. Nous saurons bien que le Sauveur nous dit sans cesse : *Nolite thesaurisare vobis thesauros in terrâ, thesaurisate vobis thesauros in cœlo* (MATTHÆUS, VI, 19, 20.); « Ne vous faites point de trésors sur la terre, faites-vous des trésors dans le ciel; » mais comme nous serons ses ennemis, nous laisserons les trésors du ciel à qui les voudra, au peuple, au pauvre, et nous nous gorgerons d'or terrestre. Nous aurons une soif insatiable des richesses; nous ferons tout pour nous enrichir; nous possèderons des terres immenses, et nous exercerons même sur leurs habitans un pouvoir temporel; et afin que notre inimitié produise tout l'effet que l'adversaire le plus acharné peut désirer, nous publierons que c'est pour donner de la considération à la religion, pour la faire respecter, que nous menons

ce train de vie idolâtre; comme si l'insolence du péché pouvait recommander les vertus évangéliques; comme si l'orgueil, l'avarice, la cupidité, l'ambition, la crapule étaient des qualités respectables; comme si Jésus-Christ ne nous avait pas dit : *Quod hominibus altum est, abominatio est antè Deum.* (LUCAS, XVI, 15.) « Ce qui est grand aux yeux des hommes est une abomination devant Dieu » (*a*). Ainsi, d'un côté les vertus évangéliques resteront inconnues à nos frères qui ont les yeux fixés sur nous, parce que nous ne pratiquerons jamais nous-mêmes ces vertus de l'évangile, et d'un autre côté nos frères apprenant de nous que l'opulence, la bonne chère, la magnificence des habits, des équipages, des meubles, la pompe des palais, la possession de grandes terres sont les objets qu'il faut respecter, nous allumerons dans leurs cœurs un violent désir de posséder toutes ces fausses richesses plutôt que la grace divine; ils les convoiteront avec tant d'ardeur, qu'ils ne se feront point de scrupule de les acquérir au prix des plus grandes scélératesses, et de cette manière se vérifiera,

(*a*) On assure qu'en lisant ce texte le pacha Mustapha Al-Ribledek pensa crever de rire; et qu'il demanda à un astrologue qui était auprès de lui, s'il était vrai que ce texte se trouvât dans le livre des chrétiens. « Oui, Excellence, dit l'astrologue, il y « est, mais on s'en moque. »

relativement à nous, l'oracle du Sauveur : *Qui non congregat mecum, spargit.* (MATTHÆUS, XII, 30.) « Celui qui n'amasse point avec moi, dissipe. »

Au lieu d'être de bons pasteurs, nous serons des loups dévorans, du genre de ceux dont Jésus-Christ dit : *quia comeditis domos viduarum orationes longas orantes.* (MATTHÆUS, XXIII, 14.) « parce que, sous prétexte de vos longues prières, vous dévorez les maisons des veuves. » Nous ruinerons la foi et les œuvres qui prouvent qu'on en est rempli, en faisant de tous nos rites religieux des marchandises excessivement chères. Et comme notre cœur sera là où est notre trésor, ainsi que Jésus-Christ notre Seigneur nous le dit : *Ubi est thesaurus tuus ibi est et cor tuum* (MATTHÆUS, VI, 21.); « Où est votre trésor, là « aussi est votre cœur ; » nous nous embarrasserons peu qu'on ait une piété véritable, une vertu sincère ; mais nous serons au contraire d'une sensibilité exquise à tout ce qui touchera nos intérêts mondains ; nous accorderons un regard gracieux à tout homme qui secondera nos vues ; nous nous servirons, ainsi que notre intérêt temporel l'exigera, de la multitude trompée par nous, comme on se sert de tout autre instrument ; et nous persécuterons secrètement ou ouvertement tout ce qui s'opposera à nos iniquités, la sagesse, la vérité, la piété sincère, c'est-à-

dire, que nous persécuterons Dieu, sa loi et ceux qui l'observent.

Et que deviendra la justice entre les mains de l'homme que la grace de Dieu ne protège pas? Tous les genres de corruption souilleront un tribunal où siègent des juges qu'elle a abandonnés; il n'y a aucune prévarication criminelle devant Dieu qu'ils ne soient exposés à commettre, parce que l'amour du prochain, cette base de nos vertus, a dans ces hommes de continuels assauts et souvent de très-opiniâtres à soutenir. Ils sont par leur état placés entre le droit et l'iniquité, entre la vérité et le mensonge, entre le crime et les bons principes qui ont dicté les sages lois. Comme ils ont devant les yeux l'idéal de toutes les vertus religieuses et sociales, et à côté l'homme dans la plus dégoûtante laideur, les seules forces naturelles sont insuffisantes pour maintenir dans sa vigueur l'amour du prochain; sans l'assistance de la divine grace, le dégoût ordinaire que l'aspect des difformités morales de l'homme donne à ceux qui sont obligés de les voir de près dégénère trop facilement en haine, et l'on transporte trop facilement sur l'homme même, sur notre prochain, sur notre frère l'aversion et l'inimitié qui ne sont dues qu'au mal. Crime énorme! doux Sauveur, daigne en préserver tes fidèles!..... crime énorme, qui nous aveugle et nous égare. Dès que l'amour du

prochain se refroidira en nous, la vérité cessera de guider nos jugemens, de dicter nos décisions. Les passions vicieuses, les passions criminelles nous maîtriseront. Tout ce que la justice, par sa nature, a de consolant, de paternel disparaîtra tout-à-fait; dépouillée de tous ses attraits, elle sera par nous changée en un ange exterminateur. Le plus grand malheur de l'homme en société sera de tomber entre les mains de la justice, parce qu'il n'y rencontrera que désolation sur désolation. Dieu même, notre Créateur tout-puissant, nous montre par l'évidence des faits, qu'il est infiniment juste, parce qu'il est infiniment miséricordieux; que sans être miséricordieux il est impossible d'être juste; et nous, sa créature rebelle, quand sa grace ne sera pas avec nous, nous dirons qu'être juste c'est être impitoyable. Nous ne verrons plus que nos punitions sont des cruautés auxquelles nous avons recours, faute de savoir comment obtenir, par des moyens doux et raisonnables les bons résultats que nous cherchons et de meilleurs encore; nous trouverons ces punitions légères; nous aimerons à appliquer à toute espèce de délits les punitions les plus graves et les plus sévères que nos codes autorisent; nous prononcerons ces sentences cruelles avec plaisir et comme en triomphe: car condamner nous paraîtra une action brillante et glorieuse; acquitter,

une espèce d'humiliation, une défaite; et si la mode du jour nous oblige à composer nos traits, quand nous rendrons ces arrêts terribles et inhumains, nos visages seuls affecteront la tristesse; nous serons incapables de nous figurer, et encore moins de partager le désespoir que nous portons dans le cœur de notre frère, le nôtre, hélas! restera froid et insensible; souvent même nous trouverons du plaisir à pouvoir faire du mal. Semblables aux idolâtres, nous appellerons nos punitions les vengeances de la loi; idée féconde en conséquences pernicieuses! Au lieu d'avouer avec candeur que c'est notre ignorance qui nous met dans la déplorable nécessité d'être cruels; au lieu de gémir sur cette cruauté nécessaire; au lieu de donner l'exemple d'une intime consternation à cause du mal que nous sommes forcés de faire à celui de nos frères qui a eu le malheur de tomber dans le crime, nous dirons dans notre absurdité, et d'un air triomphant, que la loi venge le délit (*a*), comme si la vengeance, ce second mal, qui ne peut pas faire que le premier n'ait pas eu lieu, comme si elle n'était pas également proscrite par la loi de Jésus-Christ et par la lumière naturelle que nous avons reçue du Créateur; comme si le Sauveur à l'agonie, en disant: *Pater, dimitte illis*,

(*a*) *Hic pœnæ scelerum ultrices posuere tribunal.*

non enim sciunt quid faciunt (LUCAS, XXIII, 34.), « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent « ce qu'ils font, » ne nous eût pas par son exemple recommandé encore avant d'expirer le précepte que sa bouche divine nous avait déjà donné, comme si cet exemple ne nous enseignait pas que, quelque mal qu'on puisse nous avoir fait, nous ne devons pourtant pas nous croire dispensés du devoir de pardonner, d'aimer notre prochain, et de la sublime obligation de rendre le bien pour le mal.

Le Sauveur, répondant à son apôtre saint Pierre, qui lui demandait combien de fois il devait pardonner à son frère, lui dit : *Non dico tibi usque septies, sed usque septuagies septies.* (MATTHÆUS, XVIII, 22.) « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois. » Il établit donc clairement par là, que l'idée d'une vengeance ne doit pas être au nombre des idées du Chrétien ; et nous ses disciples réfractaires, après avoir repoussé sa Grace, en donnant le nom de vengeance à des punitions qui à la vérité ont tout le caractère de la vengeance la plus insultante, la plus atroce, nous établirons en dépit de la loi de Jésus-Christ que le désir de se venger est un sentiment équitable, et qu'en se vengeant on fait une action raisonnable et juste, par conséquent honorable et utile. C'est ainsi que, dénués nous-mêmes de l'amour

du prochain, nous contribuerons à déraciner ce sentiment dans le cœur des nations qui nous regardent comme leurs oracles et leurs modèles, à les détourner de toute douceur, de toute patience, de tout pardon, de toute réconciliation; c'est ainsi que nous contribuerons à perpétuer les haines et à nourrir dans les générations accoutumées à nous observer l'esprit furieux de rancune et de vengeance.

Mais si d'un côté nous opposons une résistance invincible aux impulsions de la vertu, de l'amour du prochain, d'un autre côté nous céderons très facilement aux moindres incitations du crime. Il ne faudra pas de grands efforts pour nous faire trahir la justice; les plus légères causes qui agiront sur notre mauvaise volonté auront un entier succès; nous fléchirons comme un roseau que le moindre vent agite. Comme nous n'aimerons, comme nous n'estimerons aucunement notre prochain, nous sacrifierons aussi pour un rien sa vie, son honneur, son repos, sa fortune. Le moindre mouvement d'une de nos passions, un caprice passager, une faiblesse suffiront pour nous faire consommer ce sacrifice. Le sourire d'un grand ou d'un puissant, le regard d'une courtisane, quelque espérance éloignée d'un bien imaginaire, quelque crainte vaine, le désir de plaire à un parti de méchans, la mode, notre vanité, notre prétention

de n'avoir jamais tort, le suffrage de quelques sots, la stupide admiration de la multitude pourront nous faire commettre les plus sanglantes injustices. La défense d'un accusé, au lieu de nous être agréable, au lieu de nous remplir d'espoir pour sa cause, nous ennuiera, ou nous blessera, ou nous aigrira contre lui, et nous fera travailler à sa perte. Un mot intempestif que le désespoir arrache au malheureux, une formalité par lui négligée, allumeront en nous une colère secrète, qui ne pourra être assouvie que par l'iniquité la plus atroce. Notre obstination à ne pas nous rétracter, la fausse honte qui ne veut pas avouer son erreur, quelque envie cachée de contrarier un de nos collègues, à qui, par dépit, nous ne voulons pas céder, et que nous voulons offenser; l'habitude paresseuse de nous conformer aux avis des autres, et mille de ces misères sont plus que suffisantes pour nous faire trahir notre conscience, la vérité, la justice, quand l'appui de la grace du Seigneur nous manque.

DIEU nous aura-t-il placés sur un des trônes de la terre, c'est-à-dire, nous aura-t-il imposé la tâche pénible de rendre heureux les peuples confiés à notre sceptre; privés de sa grace, nous ressemblerons bientôt à Hérode, et nous pourrons même devenir des monstres comme Nabuchodonosor, Alexandre, César et tant d'autres idolâtres qui, loin de rendre leurs

vestris. (MATTHÆUS, XI, 29.) « Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos ames. » Et c'est ainsi que des millions d'hommes resteront abandonnés à la merci des méchans et que ceux qui obéiront au précepte du Sauveur seront considérés et persécutés comme des scélérats.

ENFIN, si nous considérons la conduite de ces hommes que l'autorité charge de l'exécution de ses sévères décrets, nous voyons comme partout ailleurs un état en lui-même triste et affligeant, mais nécessaire; un état dont les devoirs terribles n'excluent ni la charité évangélique, ni la probité; nous voyons, dis-je, cet état, quand la grace du Seigneur abandonne l'homme qui a dû l'embrasser, dégénérer en un métier détestable; car elle est sans doute détestable la manière dont se sont acquittés de leurs fonctions les déplorables exécuteurs de la justice humaine, chargés de saisir le Sauveur, de le garder et de le mettre à mort. Il fallut une force supérieure à celle de notre nature pour supporter tous les tourmens, toutes les peines du corps et de l'ame que ces forcenés firent souffrir au Sauveur; il fallait une patience dont la nature humaine n'est pas capable pour enhardir, pour provoquer et délecter la férocité de ces monstres qui se réjouissent à la vue du malheur, de la

douleur et du désespoir de leurs semblables. A la place du divin patient, tout patient humain aurait bientôt succombé ; la scène d'horreur se serait passée tout autrement : les tigres humains n'auraient pas eu l'occasion d'étaler la barbarie sanguinaire dont notre nature est capable ; la scène déplorable aurait fini beaucoup plus tôt, soit par la résistance impatiente et le désespoir de la victime, soit par la vengeance furieuse des bourreaux, soit par l'intervention de quelque autorité vigilante et soigneuse, qui aurait empêché que la fête exemplaire ne fût troublée mal à propos, et nous n'aurions pas appris jusqu'où notre nature peut pousser la cruauté la plus abominable dans notre aveugle acharnement. Sans notre divin Sauveur, ce point de notre instruction, cet avertissement salutaire nous manquerait encore aujourd'hui, car il est au-delà de la portée de notre imagination.

La nuit malheureuse pendant laquelle notre doux Sauveur resta chargé des fers dont la mort seule devait le délivrer fut une fête pour les ministres exécuteurs de la justice humaine. Ils se voyaient avec plaisir en possession d'une proie qui était d'une si grande importance pour leurs grands; la maltraiter de toutes les manières, c'était à leur avis bien mériter de leurs grands; c'était aussi une bonne occasion de s'introduire chez leurs grands, curieux de voir

un captif aussi extraordinaire et aussi dangereux pour leur puissance, et alors les moyens de se faire remarquer de leurs maîtres, d'obtenir un regard protecteur de l'un ou de l'autre ne pouvaient leur manquer. Comment le prisonnier s'en trouvera-t-il? c'est une pensée qui ne vint dans aucune tête; le prisonnier était la seule chose à laquelle on ne pensât pas, on ne pensait à lui que pour ne pas le laisser échapper. Nous le voyons par les faits que le Saint Évangile nous présente : à peine se virent-ils avec leur victime devant le pontife Annas, que l'un des gardes dont le Sauveur était environné profita de l'occasion qui se présenta de se signaler; il prouva au pontife son respect et son zèle à le servir. Le pontife avait fait une question au Sauveur, et celui-ci avait répondu non comme le pontife l'aurait désiré, mais comme la vérité et la justice l'exigeaient; *sic respondes pontifici?* (JOANNES, XVIII, 22.) dit aussitôt le garde zélé, qui n'était là que pour garder la personne : « Est-ce ainsi que tu réponds au grand-prêtre? » accompagnant d'un impitoyable soufflet son reproche intempestif et gratuit, soufflet qui devait dire au grand-prêtre aux dépens du patient, « Procurez-moi de l'avancement, employez-moi dans votre police ou à l'instruction de vos affaires; car vous voyez que je suis un homme qui sait traiter ces coquins et les faire répondre

avec respect aux demandes qu'on leur adresse. »

Les gardes qui veillaient autour du Sauveur pendant la nuit, attendant que les tyrans, après avoir payé leur tribut au sommeil, s'assemblassent pour achever leur victime, ces gardes que l'innocent n'avait jamais offensés, qu'il n'avait probablement jamais vus, passèrent la nuit à le tourner en ridicule au milieu des douleurs que lui donnait son sacré corps lacéré par la cruelle flagellation; ils s'occupèrent avec empressement à lui rendre le malheur plus accablant, l'avilissement plus profond et les approches d'une mort inévitable plus amères. Pendant cette nuit affreuse, notre doux Rédempteur ne goûta pas un moment de repos. Il était là parmi ces tigres à face humaine, privé de l'usage de ses membres, sans mouvement, sans défense, sans protection, entièrement livré à l'indomptable cruauté des derniers des hommes. Ces furieux ne se bornaient pas aux sarcasmes et aux invectives; selon eux, leurs langues sacriléges ne faisaient pas assez de mal au Sauveur; pour se donner tout le plaisir qu'ils cherchaient, ils accompagnaient leurs propos injurieux de coups de poing bien expressifs, de coups de baton, de corde; ils le frappaient rudement avec tout ce qui leur tombait sous la main, ils le frappaient sans pitié et sans relâche; *Et ministri alapis eum cædebant.* (MARCUS, XIV, 65.) » Et les valets même lui

donnaient des soufflets. » Ils savaient que le lendemain matin leurs actes d'atrocité seraient changés en autant de vertus patriotiques, et rapportés à leurs grands sous le nom lucratif de preuves de zèle pour le bien de l'état. Dans l'espoir de varier la scène et de la rendre plus amusante encore, une servante se donna la peine de chercher des complices qu'on pût au moins flageller, et pendant cette opération entendre gémir et crier miséricorde. *Et tu cum Jesu Nazareno eras* (MARCUS, XIV, 67.), « Tu étais aussi avec Jésus de Nazareth, » dit-elle à l'apôtre saint Pierre, avec ce ton décisif qui sied si bien à son sexe, et dans la douce espérance de voir bientôt une charmante flagellation. On ne voyait dans le Sauveur qu'une bête destinée au sacrifice. *Et velaverunt eum et percutiebant faciem ejus, et interrogabant eum, dicentes : Prophetiza, quis est qui te percussit?* (LUCAS, XXII, 64.) « Et lui ayant couvert la face, ils lui donnaient des coups sur le visage et l'interrogeaient en lui disant : Prophétise, qui est celui qui t'a frappé. » C'est par ces traits horribles que la Sainte-Écriture nous met en état de nous expliquer par nous-mêmes ce qu'elle comprend dans ces paroles : *Et alia multa blasphemantes dicebant in eum.* (LUCAS, XXII, 65.) « Et ils lui disaient encore beaucoup d'autres injures et blasphèmes. »

Lorsque le corps sacré du Sauveur ne fut plus qu'une large plaie; lorsqu'une cruelle flagellation lui eut fait souffrir mille fois la mort; lorsque son sang ruisselait de tous côtés, et qu'il ne lui restait plus qu'une vie mourante et douloureuse, sans espoir, ces gardes barbares cherchaient encore de nouveaux moyens de bien mériter de leurs grands aux dépens de l'innocent, du Juste. Pour faire la cour à leurs maîtres et pour rendre la dérision de leur victime plus complète, ils imaginèrent de lui faire porter le sceptre et le diadème. Une couronne d'épines parut aux beaux esprits d'entre ces soldats idolâtres la plus propre à rendre la moquerie en même temps douloureuse : on l'enfonça profondément dans la tête de Jésus, et l'on jouit de nouveau du plaisir de voir des ruisseaux de sang descendre sur le visage du patient.

(Ici le Prédicateur se tourne vers l'image du Sauveur en croix.)

Sang sacré de notre rédemption! Dieu miséricordieux qui l'as voulu verser pour notre salut, vois nos cœurs contrits que ta grace pénètre! On oblige le Sauveur à prendre dans une de ses mains enchaînées un roseau pour représenter le sceptre, et on enveloppe toute sa personne d'un manteau royal d'écarlate. A l'aspect du Sauveur ainsi défiguré, à la vue d'un spectacle aussi funeste, toute la cohorte pousse des cris de joie,

des éclats de rire; toute la cohorte se presse autour du patient; chacun lui prodigue les sarcasmes les plus piquans, les injures les plus sanglantes. On se met à genoux devant lui : *Ave Rex Judæorum et percutiebant caput ejus arundine et conspuebant eum* (MARCUS, XV, 19.); « Salut au Roi des Juifs, dit-on, en lui crachant au visage, en lui donnant des soufflets; » et quand le sang ne coule plus avec assez d'abondance, on lui arrache le roseau pour lui en donner de violens coups sur la tête; enfin la troupe toute entière, aussi lâche que stupide et barbare, ne se lasse point de maltraiter et de tourmenter l'innocent, sans même connaître les motifs de sa condamnation, sans même y penser. Mais l'homme ne s'arrête point à ces exécrables cruautés, quand la grace du Seigneur n'adoucit pas son ame, quand cette divine influence ne mitige pas ses féroces penchans. Chaque cruauté que l'homme exerce sur son prochain l'invite à en exercer une plus grande encore, et il n'y a que l'impossibilité de nuire qui puisse mettre un frein à sa fureur. Le Sauveur du monde est enfin attaché à la croix comme un criminel; ses mains et ses pieds sont inhumainement percés de clous; il est immolé comme une bête malfaisante et furieuse, lui qui est la douceur, l'infinie miséricorde même! il est immolé sans pitié, on l'élève sur sa croix, à la face du monde, trophée

de la plus injuste, de la plus abominable persécution! son sang inonde la terre! la force de la nature humaine cède à la force des douleurs; la vie s'éteint, le Seigneur est à l'agonie, et cette agonie même, une agonie aussi effroyable ne peut toucher le cœur des tigres qui l'ont traîné au supplice! il est à l'agonie, et ils en font encore l'objet de leur dérision, de leurs plaisanteries sacriléges, de leurs insultes atroces; ses ennemis viennent s'y joindre, lui reprochant sa confiance en Dieu en s'en moquant. *Confidit in Deo,* disent-ils, *liberet nunc, si vult eum.* (MATTHÆUS, XXVII, 48.) « Il met sa confiance en Dieu, si donc Dieu l'aime, qu'il le délivre maintenant. » Ils l'abreuvent de fiel; ils lui font tout le mal qu'ils peuvent encore lui faire, jusqu'à ce que la très-sainte et très-adorable tête, s'inclinant dans la mort, leur annonce qu'il est devenu impossible de tourmenter leur victime par de nouveaux blasphèmes.

QUELS monstres sommes-nous, Dieu de miséricorde, quels monstres sommes-nous sans le secours de ta grace! Sans la grace de Dieu, non-seulement le malheur de notre prochain ne rencontre plus de pitié dans nos cœurs, mais nous trouvons même du plaisir à contempler sa détresse, et nous sommes enclins à l'augmenter. Les lois humaines condamnent-elles notre frère à une de ces peines exorbitantes et déraisonna-

bles, qui jusqu'à présent sont l'unique ressource matérielle que nous connaissions contre les maux de la société, nous dirons comme les payens : cet homme ne mérite point de compassion, puisqu'il est criminel; comme si tomber dans le crime n'était pas pour l'homme un des plus grands malheurs, et comme si l'homme qui est tombé dans un des plus grands malheurs n'appelait pas puissamment notre compassion, et n'y avait pas plus de droit que tout homme dont le malheur est moindre. Il est la propre cause de son malheur, dirons-nous une autre fois, ainsi ce condamné ne mérite ni compassion, ni secours; comme si l'homme qui doit se reprocher à lui-même son malheur n'était pas doublement malheureux, et encore plus à plaindre que celui qui a été entraîné dans le mal par la force des circonstances et par des combinaisons impérieuses; comme si, dans une position aussi désolante, nous ne devions pas le consoler, et lui tendre une main secourable pour l'aider à sortir du bourbier où il est tombé, et pour le remettre dans le bon chemin. Ce criminel est obstiné, il est endurci dans le mal, il a déjà été repris de justice, dirons-nous, il y a recidive; il n'y a donc plus rien à faire avec lui, il faut l'exterminer; comme si on pouvait récidiver sans cause, et comme si notre prochain ne méritait pas que nous recherchions les causes de sa rechute, pour les écarter de lui, pour faire

isparaître les causes mêmes qui le font tomber; omme si l'on pouvait être obstiné dans le mal ins que la raison fût malade, et comme si nous e devions pas nous employer à guérir l'obsti- ation de notre frère, ou à la contenir par des oyens bienfaisans et affectueux aussi long- mps qu'elle se refuse à la guérison.

Cette loi du Sauveur : *diliges proximum tuum ut teipsum* (MATTHÆUS, XXII, 39.); « vous nerez votre prochain comme vous-même; » tte loi qui se fait si fortement sentir dans nos urs, quand Dieu nous protège; cette loi qui rt à diriger toutes nos actions selon la volonté . Dieu, cette loi n'aura plus d'empire sur ous quand la grace du Seigneur ne lui prêtera int sa puissance. Plus cruels que le tigre, ous aurons du plaisir à voir souffrir notre mblable; les gémissemens, les cris, les con- rsions de la douleur, l'horreur des approches e la mort, le désespoir du malheureux traîné u supplice, le sang qui coule seront nos spec- cles chéris, et nous voudrons encore les pro- nger, les multiplier; nous les prolongerons, ous les multiplierons, quand nous en aurons u le pouvoir ou l'occasion.

Chargés de l'exécution des décrets de la ustice humaine, nous ne nous acquitterons pas e nos tristes fonctions avec cette consternation ntime et profonde qui signale les fidèles dis-

ciples du Seigneur, ses dignes enfans. N
semblables aux payens, nous ne penserons
la tâche qu'on nous paye. La dureté de nos
nières, notre morgue annonceront la froi
de nos cœurs, et nous pousserons la scélérat
jusqu'à faire subir avec plaisir à nos victi
les traitemens les plus insolens et les plus
ranniques, pour montrer notre autorité, no
pouvoir, ou pour bien mériter d'autres scé
rats, qui font de l'amour du prochain une f
blesse et de la cruauté un point d'honneur. Sa
considérer que la sagesse humaine, dans la co
fection de ses lois, a mis toute la rigueur
toute la dureté que, dans sa bonne foi et dan
les meilleures intentions, elle a jugées absolumen
nécessaires, nous ajouterons encore du fiel à no
plus sanglantes exécutions, par l'amertume d
nos reproches et par la cruauté de nos insultes

La vérité éternelle nous ayant donc montré dans son saint Évangile, par l'exposition claire et détaillée des faits qui se sont passés parmi nous à l'époque de notre rédemption, à quel point est déplorable la condition de l'homme qui se sépare de son Dieu, l'idée seule qu'une aussi funeste séparation est possible nous fait trembler. Perdre la grace du Seigneur notre Dieu, c'est relativement à l'éternité que nous ne pouvons éviter, c'est, dis-je, renoncer au bonheur éternel que Dieu nous destine, et choisir

les regrets, les remords, le désespoir, les peines éternelles, dont sa miséricorde infinie veut nous garantir; relativement à notre pélerinage sur la terre, c'est repousser la vertu et avec elle tout ce qui peut rendre agréable et délicieuse notre courte existence; c'est embrasser le crime et avec lui tout ce qui peut rendre la vie affligeante, pénible, insupportable. Or comme nous voulons être éternellement heureux dans le ciel, et vivre ici-bas dans le bonheur et la paix que Dieu offre aux hommes de bonne volonté, nous sommes fermement décidés à tout faire pour conserver cette précieuse grace du Très-Haut, cette grace qui, en nous unissant à lui, est pour nous l'unique source de tout bien dans le temps et dans l'éternité.

Dans le giron de la sainte Église catholique nous ne manquons pas de moyens de nous concilier et de conserver la grace que Dieu accorde à ceux de ses enfans qui s'attachent fortement à sa loi, et pour ne négliger aucun des moyens qui sont en notre pouvoir, nous saisirons avec empressement celui que nous offre la méditation à laquelle nous venons de nous livrer. Ce moyen efficace est le souvenir des horribles peintures que le saint Évangile nous a présentées aujourd'hui, où il nous a fait voir l'infernale difformité de l'homme quand il est abandonné à ses propres inclinations; nous voulons nous

rappeler tous les jours de notre vie les traits atroces de l'homme que la grace du Seigneur ne protège pas ; tous les jours de notre vie nous voulons pleurer sur nous-mêmes et sur nos enfans, afin de renouveler sans cesse notre crainte de perdre cette divine grace; afin de renouveler sans cesse notre aversion pour le péché et notre attachement à la loi de Dieu.

Mais comme nos meilleures dispositions, nos résolutions les plus saintes sont en grande partie soumises à l'empire des sens, tant que notre ame siége dans l'enveloppe mortelle que Dieu lui a donnée ici-bas, nous sommes persuadés qu'il nous faut un signe matériel qui, frappant nos sens, réveille en nous ce souvenir salutaire dont nous voulons nous armer contre notre perversité, et qui ranime en nos cœurs l'horreur du péché, l'attachement à la loi divine, l'amour de notre Dieu, l'amour de notre prochain. Le signe matériel qui doit soutenir notre faiblesse, le signe le plus propre à ranimer en nous les sentimens contrits et pieux que le Seigneur nous a inspirés pendant notre méditation d'aujourd'hui, c'est cette même image que la sainte Église a mise devant nos yeux aujourd'hui, l'image de notre Sauveur crucifié.

Nous nous proposons donc de porter une de ces images dans la plus intime retraite de nos habitations, là où séparés du monde nous nous plaçons

vis-à-vis de nous-mêmes en présence de notre Dieu seul. Nous presserons la sainte image contre notre cœur, et nous demanderons au Seigneur que toutes les fois que nos yeux se tournent vers elle, il daigne nous rappeler les atrocités dont nous sommes capables, nous rappeler que sans sa grace nous sommes des monstres, des ennemis de notre Dieu, des ennemis de notre prochain. Nos larmes imploreront sa miséricorde; nous obtiendrons de cette miséricorde infinie que toutes les fois que nos yeux se tourneront dévotement vers cette sainte image, la toute-puissante bénédiction de notre Dieu descende sur nos ames, pour les attacher à sa loi et les rendre inaccessibles au crime; pour nous préserver du malheur qui, suivant saint Paul, est arrivé à ceux qui ont connu la vérité et ne lui sont pas restés fidèles. *Tradidit illos Deus in reprobum sensum, ut faciant ea quæ non conveniunt; repletos omni iniquitate, malitia, fornicatione, avaritia, nequitia; plenos invidia, homicidio, contentione, dolo, malignitate; susurrones, detractores, Deo odibiles, contumeliosos, superbos, elatos, inventores malorum, parentibus non obedientes, insipientes, incompositos, sine affectione, absque fœdere, sine misericordia. Qui cum justitiam Dei cognovissent, non intellexerunt, quoniam qui talia agunt digni sunt morte, et non solum qui ea faciunt, sed*

etiam qui consentiunt facientibus. (SANCTUS PAULUS *ad Romanos*, 1, 28, 29, 30, 31, 32.) « Dieu les a livrés au sens dépravé, en sorte qu'ils ont fait des actions indignes; ils ont été remplis de toutes sortes d'iniquité, de méchanceté, de fornication, d'avarice, de malignité; ils ont été envieux, meurtriers, querelleurs, trompeurs; ils ont été corrompus dans leurs mœurs, semeurs de faux rapports, calomniateurs et ennemis de Dieu; ils ont été outrageux, superbes, altiers, inventeurs de nouveaux moyens de faire le mal, désobéissans à leurs pères et à leurs mères, sans prudence, sans modestie, sans affection, sans foi, sans miséricorde, et après avoir connu la justice de Dieu, ils n'ont pas compris que ceux qui font ces choses sont dignes de mort, et non-seulement ceux qui les font, mais aussi quiconque approuve ceux qui les font. »

Nous demanderons au Seigneur que toutes les fois que nous verrons cette sainte image, il daigne nous faire souvenir que, sans le soutien de sa grace, nous sommes à charge à nous-mêmes, nous devenons un fléau pour nos semblables, et nous sommes en abomination devant le ciel.

Tous les matins, nos yeux, en s'ouvrant à la lumière du jour, se tourneront vers la sainte image, notre bouclier contre les attaques de l'enfer, et un soupir partant de nos cœurs portera au trône du divin Rédempteur le plus ar-

dent de nos vœux, celui de vivre et de mourir dans sa grace. Dès que nous aurons la plus légère crainte de perdre ce premier, ce plus précieux de tous les biens, nous chercherons sans délai une entière sécurité dans le trésor de la miséricorde divine, dans ce sacrement de pénitence et de réconciliation, que le Sauveur a institué pour soulager nos consciences; et quand le Seigneur nous aura exaucés, quand sa grace guidera toutes nos pensées, tous nos discours, toutes nos actions, nous ne voudrons voir, en tournant les yeux sur nous-mêmes, que ce précepte de Jésus-Christ: *Cum feceritis omnia quæ precepta sunt vobis, dicite: servi inutiles sumus, quod debuimus facere fecimus.* (LUCAS, XVII, 10.) « Lorsque vous aurez accompli tout ce qui vous est commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles; nous n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire; » et alors nous reviendrons devant notre sainte image, rendre, dans l'humilité sincère de nos cœurs, à Dieu seul l'hommage du bien que sa grace a opéré en nous et par nous. Ce n'est pas à nous, ô Seigneur notre Dieu, dirons-nous, ce n'est pas à nous que la gloire est due; mais qu'à votre très-saint nom soient la louange, l'honneur et la gloire en toute éternité. *Amen.*

FIN.

A PARIS,

De l'Imprimerie de E. Duverger,
rue de Verneuil, n° 4.

M DCCC XXVII.

AVIS.

Les Amateurs d'ELZÉVIRS, *pet. in*-12, exécutés par M. Firmin Didot, avec *Fleurons, Vignettes, Lettres grises, etc., gravés sur bois* par M. Thompson, pourront se procurer à la Librairie de Ponthieu, ou par son entremise, le peu d'exemplaires qui restent des ouvrages suivans :

CATALOGUE des livres imprimés par *Daniel Elzévir*,

Papier de Hollande, dont il n'a été tiré que *quatre-vingts exemplaires numérotés à la presse*, 18 fr.

Grand papier vélin superfin de Hollande, tiré seulement à *vingt exemplaires numérotés à la presse*, 30 fr.

L'exemplaire UNIQUE sur PEAU VÉLIN, orné des *armes des Elzévirs*, en or et en couleur, avec une rare perfection, 400 fr.

DISCOURS de Michel de l'Hospital, Chancelier de France, sur la manière dont un Roi doit gouverner son Etat,

Papier de Hollande, tiré seulement à *vingt-cinq exemplaires numérotés à la presse*, 12 fr.

L'un des DEUX exempl. sur PEAU VÉLIN, 72 fr.

CÉRÉMONIES et PRIÈRES du Sacre des Rois de France.

Grand pap. vél. sup., *tiré à petit nombre*, 12 fr.

L'un des DEUX exempl. sur PEAU VÉLIN, 150 fr.
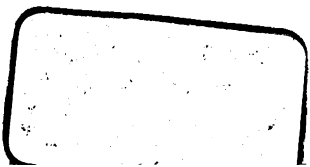
HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DE LA BARBE DES FRANÇAIS, depuis l'origine de la monarchie, imp. par Rignoux ; in-24.